

Jean Devisse

LE CHEVAL DANS L'HISTOIRE DE L'AFRIQUE

Quel cheval? Quelle Afrique? Tout le continent, du nord au sud est, évidemment, en cause: sur presque tous les sujets, l'Histoire Générale de l'Afrique UNESCO nous a montré le danger et l'artificialité de tout fractionnement; dans ce cas-ci, l'unité s'impose d'elle-même. Tous les spécialistes (Doutressoulle, Epstein, Garanger) s'accordent pour reconnaître que la zone d'origine du cheval - *Equus caballus* - et de sa plus ancienne domestication est à rechercher dans les steppes de Russie et d'Asie occidentale. L'apparition de chevaux - entre lesquels les distinctions sont plus souvent culturelles que génétiques ou biologiques - laisse encore des zones d'ombre, dans le cas de l'Amérique, même dans celui de l'Asie, en tout cas dans celui de l'Afrique. Les sources disponibles couvrent des champs sémiologiquement et chronologiquement si différents qu'il est bien difficile d'en faire l'étude critique croisée. Les sources proprement archéologiques, rares et discutables, n'apportent aucune réelle clarté: des restes osseux au Soudan, vers -1500, en Nubie (Buhen) pour une période comparable, confortent l'idée que le cheval a été introduit depuis le Proche-Orient, aux alentours de -1500; une fouille récente, dans la région d'Ismaïlia a fourni un

squelette de cheval: avec toute la prudence qu'imposent corrections et interprétations des datations au 14C, on fait remonter ce squelette à une date antérieure à -1700. Les restes d'un repas de cheval - sauvage? domestique? - ont été identifiés en Mauritanie, à Chami; ils sont datés entre -2370 et +320 (dates extrêmes): autrement dit, totalement inutilisables pour suivre une progression du cheval. Des dents ont été retrouvées à Begho (XVI-XVIIème siècle); mais à peu aucune trace osseuse du cheval n'existe, au sud du Sahara, pour une période de longue durée qui atteint le début de l'ère actuelle. Le déficit d'information est ici d'au moins un millénaire et demi.

Si l'on en vient aux représentations du cheval, on se trouve, apparemment, en terrain plus ferme. Un inventaire général, déjà ancien (Lhote 1953) a été largement enrichi. Il ne fournit que des images de chevaux domestiqués - alors que les sources écrites font souvent allusion à des chevaux sauvages, le plus souvent blancs. Le classement chronologique de ces représentations paraissait, il y a dix ans, à peu près clair, à la réserve près de la longue durée de production de telles images, parfois jusqu'à nos jours (Striedter K. 1984, n.os 230 et 231). Une carte très sommaire, pour

Fig. 1 - R. Mauny dans Tegdaoust I, Paris 1972, p. 72.



l'Afrique de l'Ouest, a été donnée par R. Law (1980: 4); elle est à compléter très fortement (Vernet 1993; Calegari, Ansaloni et Grungo 1993). La zone sahaélienne se révèle, dès que l'étendue et la qualité des roches crèvent l'immense manteau des sables et graviers, "riche en chevaux", dont la plupart étaient inconnus il y a vingt ans (Mauny 1972, fig. 1 de cet article, extrait de Tegdaoust I, p. 72).

On s'accorde, en général, pour situer vers -1500/-1000, l'apparition des chevaux attelés à des chars, dont subsistent de nombreuses images; mais les représentations les plus méridionales ne concernent pas l'Afrique de l'Ouest elle-même. Les chevaux non attelés étaient, naguère, répartis en deux périodes: ceux qui étaient tirés par la bride et non montés, encore contemporains des bovidés, antérieurs à notre ère et ceux qui, montés par des cavaliers bien armés, se consacraient, de toute évidence, à la chasse. Le bel et récent article de Jean Pierre Roset (Milan 1993) remet ces "certitudes" en cause. Il est plus qu'évident que rien ne permet encore d'établir une chronologie sûre, des typologies sereines, bref

la grille de lecture dont nous avons besoin pour comprendre comment le cheval est passé du nord au sud du Sahara et à quels moments. Les critères de figuration, les techniques de peinture ou de gravure sont trop mal définies encore, à de très rares exceptions près - dont Iwelen - pour que l'imagerie saharienne, présente, irremplaçable mais encore muette nous aide à comprendre ce qui s'est passé pour le cheval, entre -1500 et +500. Quelques représentations, plus ou moins christianisées, d'hommes à cheval terrassant un crocodile (Vansina 1984: 118) - topos utilisé ensuite pour Saint Georges et le dragon et pour Saint Menas - ne concernent que la Vallée du Nil au nord des cataractes. Le trou est plus béant encore entre +500 et +900, moment où les sources écrites, arabes d'abord, européennes ensuite, prennent le relais, sans devenir pour autant très explicites avant le XIV^{ème} siècle. Cette situation explique que soient en général seuls examinés, dans les études réalisées à ce jour, les six derniers et surtout les deux derniers siècles. Le recours aux sources orales n'apporte pas d'amélioration. On le verra, lorsqu'elles font allusion au cheval, c'est à travers la réécriture récente de récits d'origine dont il faut aborder l'étude avec beaucoup d'esprit critique.²

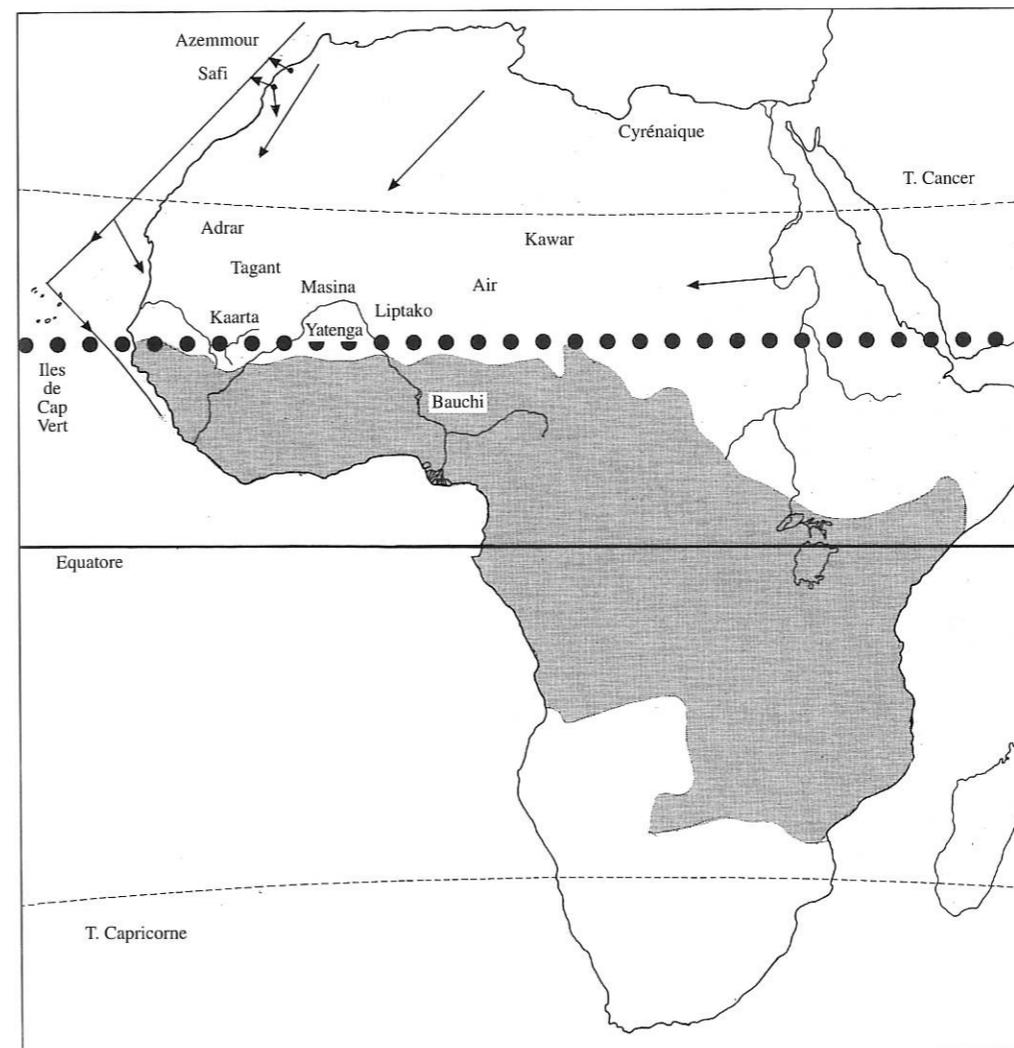
Collecte de sources rares, disparates, lacunes chronologiques importantes, le sujet offre, au départ, très peu d'attrait malgré l'immense intérêt qui, peu à peu, se dégage d'une enquête toujours plus problématique, hélas, qu'assurée dans ses résultats.

Présence et absence du cheval en Afrique

Il est arrivé "trop tard"³ au sud du Sahara, dans un contexte trop aride pour ses exi-

Fig. 2 -

- Zones actuelles de présence des glossines dangereuses pour l'homme et pour le cheval (d'après Ford 1971).
- Limite méridionale schématisée de l'élevage du cheval (d'après Law 1980, p. 42)



gences en eau - au moins tous les trois jours. Des cas intéressants, mais non étudiés, de sa pénétration sont ceux du Soudan, de Somalie, d'Éthiopie et d'Erythrée; dans ces deux derniers pays, la carte actuelle de répartition des chevaux (Wolde Mariam M., *An Atlas of Ethiopia*, Addis Ababa 1970, p. 45) montre son absence en Erythrée et dans tout l'est de l'Éthiopie, et une très forte densité dans les régions herbeuses des massif centraux; ses représentations anciennes sont rares et mal assurées; sa pré-

sence est attestée, au XVI^{ème} siècle, dans les combats entre Éthiopiens et Musulmans. L'enquête linguistique n'existe pas.

Le cheval s'est heurté partout, en gros, au sud du 11^{ème} parallèle nord, à un obstacle sournois: la tsé-tsé (carte de la fig. 2): *Glossina morsitans* lui apporte la mort certaine et rapide; les glossines *vivax*, *palpalis* et *longipalis*, au moins des troubles graves qui le frappent d'incapacité; il faut ajouter, au sud de la "ligne rouge" de la tsé-tsé, le tétanos, la pinoplasmose, des formes

typhiques de malaria, des maladies glandulaires. En gros, l'espérance de vie d'un cheval partout au sud de cette ligne dépasse rarement l'année ou les deux ans, d'où une prolifération de techniques protectrices, musulmanes en particulier. Tel un front météorologique, cette "ligne rouge" de la tsé-tsé ondule, en latitude, en fonction du temps et de l'espace.⁴

Il y a huit mille ans, elle était beaucoup plus septentrionale, peu éloignée à l'ouest, du Tropique; son déplacement progressif, obliquement du nord-est au sud-ouest, à la mesure que s'accroissait l'aridité, a ouvert au cheval un espace sahélien, plus longtemps humide que son symétrique maghrébin. Des espaces, libres de tsé-tsé, existant depuis au moins trois mille ans, de la Mauritanie au Soudan, le cheval, parfois, s'y est installé malgré l'aridité, en tout cas il a pu être élevé, au sud du Sahara.⁵ Ce n'est pas ici le lieu d'aborder l'étude fine - qui reste totalement à faire - de ces espaces, modifiés par l'altitude aussi bien que par la latitude, entre l'isohyète 200 - qui suffit pour l'élevage - et la 400 nécessaire à l'agriculture. Il faut seulement et constamment rappeler que toute l'histoire de l'Afrique est incompréhensible si l'on ne tient pas compte du poids majeur de l'environnement.

Tout à fait à l'est du continent, se trouvent des interstices par où il aurait pu se faufiler vers le sud, variables eux aussi dans le temps et dans l'espace. La zone qui ceinture le lac Victoria, zone d'implantation humaine ancienne et importante est infestée de tsé-tsé. L'absence de nomination du cheval dans la plupart des langues bantu, comme le kikongo, le kinyarwanda ou le kirundi, son arrivée sous une forme dérivée du portugais - kaballu ou cabalu - à partir du XVI^{ème} siècle, sont des indicateurs d'au-

tant plus décisifs que la contre épreuve linguistique, au nord de la "ligne rouge" apporte de tout autres résultats.

Le sud du continent, enfin, sur un peu moins d'un quart de la superficie totale, n'a pas connu le cheval avant l'arrivée des Européens sur les côtes vers 1659, pour combattre les Khoisan. L'espace historique du cheval en Afrique se trouve, par là, coïncider grossièrement avec les indications qu'apportaient les sources: étranger, importé au sud du désert, il n'a pas trouvé l'accueil exceptionnellement favorable que lui ont réservé l'environnement et les populations de l'Europe, du monde arabo-musulman et de l'Asie. Il n'existe pas, à proprement parler de "civilisation du cheval" en Afrique subtropicale, malgré de nombreux et importants témoignages de présence.

Innombrables sont les exemples des catastrophes provoquées par la tsé-tsé parmi les équidés, catastrophes mal comprises jusqu'à la découverte des glossines et qui frappaient d'autant plus les imaginations. Une grande expédition portugaise, partie le long du Zambèze en 1569 pour vaincre les résistances du Monomotapa, est détruite - hommes et chevaux - par les mouches; en 1856-58, on connaît bien l'exemple de la brutale disparition des chevaux de la région de Freetown (Dorward et Payne 1975); de manière non spectaculaire, toutes les sources écrites - surtout européennes - insistent sur la précarité de la vie du cheval au sud du Cap Vert; à São Tomé "ils ne vivaient pas plus d'un an et mouraient d'embonpoint!", ce qui interdit de faire de l'île un relais pour le commerce de chevaux alors qu'elle l'est devenue rapidement pour celui des humains.

Jusqu'aux transformations que subissent les termes de l'échange après le XV^{ème} siècle, le couple esclave/cheval est certainement pris en compte comme référence.

Fig. 3 - Carte établie à partir de Law, 1980, carte 2.

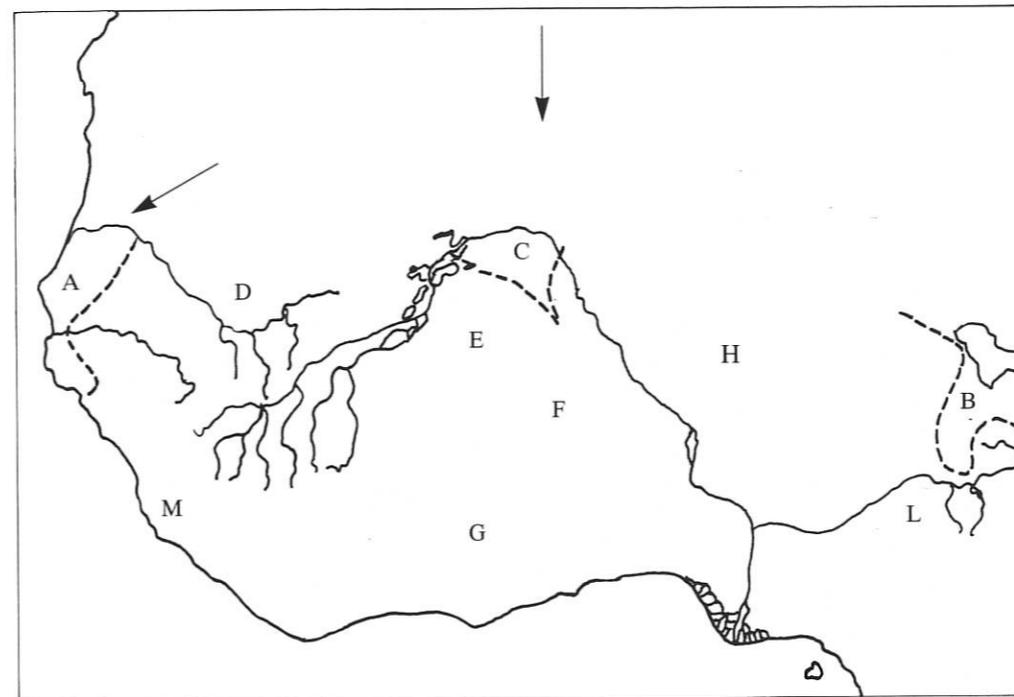
A), B): Parenté directe avec l'arabe.

C): Parenté probable avec le nom tunisien du cheval par l'intermédiaire des Berbérophones: HISAN (tamaseq: Aïs et Is).

D): Immense zone mandephone où une parenté serait possible avec l'égyptien.

E), F), G), H), L): Zones où le nom du cheval c'est pas assurément d'origine arabe directe.

M): Zone où le nom du cheval est d'origine portugaise.



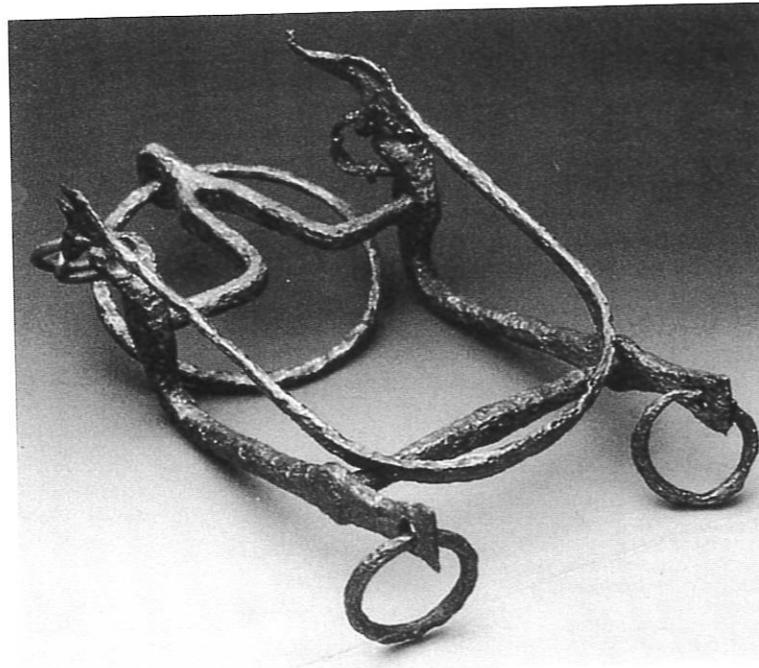
Cependant, dès le X^{ème} siècle, les Portugais notent le petit nombre de chevaux vendus par eux en Casamance; au-delà, ils sont remplacés dans l'échange, par des manilles et objets de cuivre,⁶ du fer parfois. Seules les queues de cheval demeurent très précieuses et très demandées:⁷ on les monte en chasse-mouches ou en sorte de sceptres; les crins parfois sont utilisés pour la fabrication de médicaments. La situation du marché des chevaux va se trouver en partie modifiée à partir du XVIII^{ème} siècle, pour des raisons qu'on verra.

Importé d'abord du nord du continent, sans concurrence, au moins entre le début de notre ère et le XV^{ème} siècle, le cheval l'est ensuite, en pleine rivalité apparente entre commerçants musulmans et chrétiens après 1450, aux énormes réserves près qui viennent d'être exposées relativement à l'environnement; celui-ci donne un avantage assez clair aux vendeurs de chevaux

venus par terre: ces derniers, s'ils affrontent les difficultés éventuelles du ravitaillement en eau, évitent les graves dangers du voyage maritime; en première estimation, on peut tenir pour assuré que le nombre des chevaux réellement vendables sur les côtes africaines est faible, tant à cause de la mortalité pendant le transport, qu'en raison du petit nombre d'animaux embarqués sur le petit navire qu'est la caravelle. (De 10 à 66 par livraison dit Valentim Fernandes).

La linguistique confirme la différence de fait entre les marchés musulman et européen (fig. 3). Les enquêtes sur les langages de Sénégal, nombreuses, convergent toutes: elles soulignent la parenté étroite entre l'arabe Faras⁸ et les noms du cheval en wolof, sereer, peul du Fuuta Toro, etc.; moins développés, les sondages concernant le pourtour du Tchad vont dans le même sens; il n'y a pas lieu de s'étonner de ces

Fig. 4 - Kumbi Saleh. Fouilles 1971. Mors XI-Vème siècle (d'après Vallées du Niger, 1993).



résultats conformes à ce que l'histoire permettait d'attendre et pas davantage du fait que le Songhay, langue berbère réafricanisée, soit proche de l'arabe de Tunisie et du berbère.⁹ La grosse surprise vient de l'ensemble, très homogène, des langues mandé et de certaines, parentes plus ou moins éloignées, du Sud-ouest du Nigéria. La richesse du vocabulaire relatif au cheval, telle que la rapportait déjà Maurice Delafosse (*La langue mandingue et ses dialectes*, Paris 1929) est remarquable de précision et de nuances, qu'il s'agisse de l'animal lui-même ou de ceux qui le servent; la distinction - on va la retrouver - est clairement établie entre cheval de grande race (*sòhalla*, *sòbalé*, *sókā*, *sūro*), le cheval de grande taille (*só ba*) et cheval de petite taille (*só ni*). Delafosse note, sans s'y attarder, une parenté possible avec l'égyptien *sus*; il faut encore remarquer - différence non expliquée, que le bwamu qui utilise les mots *sé* et *só* pour exprimer l'idée de *porter sur la*

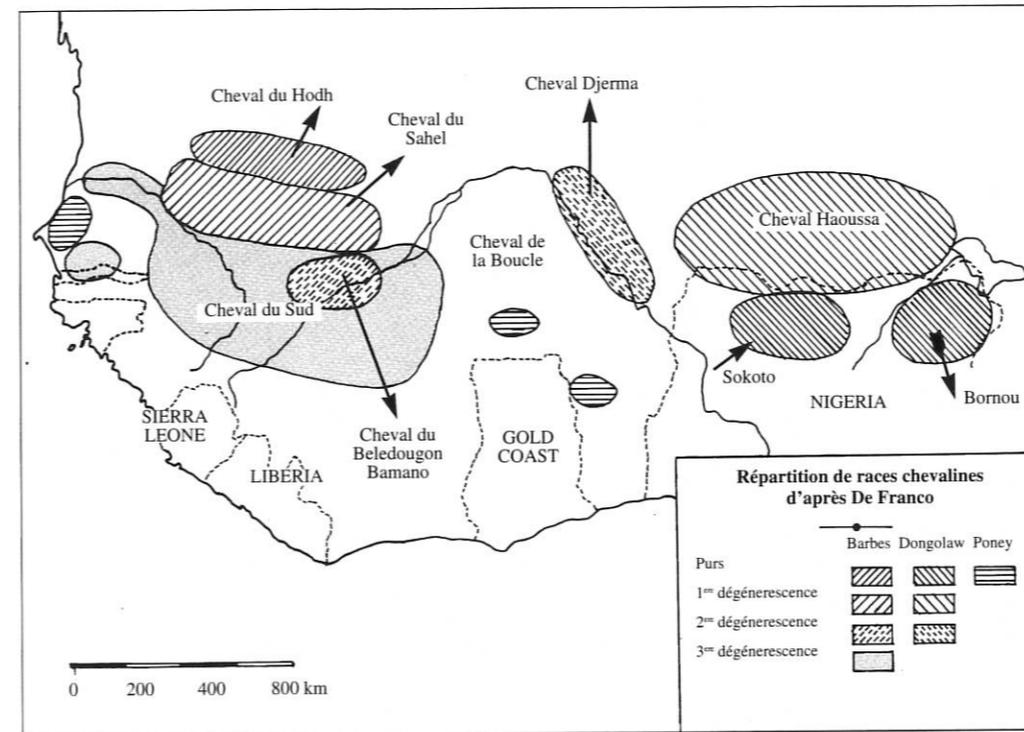
tête ne connaît pas le cheval. Ces simples exemples permettent de voir à quel point serait enrichissante l'étude complète du vocabulaire dans toutes les langues en cause. D'autres parentés linguistiques, plus nombreuses en relation avec l'arabe et qu'a remarquées R. Law concernent le nom du mors (songhay, kanuri, hausa...) (de nouveau le nom mandingue fait exception), ou les noms de l'étrier, de la selle, de l'épéron: enquêtes techniques et linguistiques doivent, dans ces domaines aussi, aller de pair; R. Law a eu le mérite d'apporter déjà de bonnes informations; il reste beaucoup à faire. La découverte au cours des fouilles de Kumbi Saleh (Mauritanie) d'un mors de cheval de type "arabe" daté du XI-Vème siècle¹⁰ (fig. 4) montre bien qu'on est très loin encore de voir clair dans les modalités d'adoption de la selle, de l'étrier, du mors, du caparaçon et même de l'armure portée éventuellement par le cavalier. Deux simples remarques en passant: l'utilisation à grande échelle de boucliers en peau d'oryx (*lamt*) à partir de -1200, semble-t-il, implique une chasse forcenée de cet animal à travers le Sahara: nous ne possédons pas la moindre étude sérieuse sur ce point ni sur le commerce des peaux de *lamt*.

L'ostentation dans le harnachement du cheval paraît bien avoir saisi la société subsaharienne comme les européennes ou les musulmanes.¹¹ Au point qu'il fallut sévir contre la surenchère: le droit malikite interdit les ornements d'or et d'argent; la législation hausa du XIXème siècle fait de même.

Du commerce et de l'utilisation du cheval

Sans insister, pour le moment, sur l'ampleur de l'information disponible sur cette

Fig. 5 - L'élevage en Afrique Occidentale Française (d'après Doutressoulle 1947).



question pour l'Egypte, la Libye ou le Maghreb, on peut s'en tenir à l'espace sahélo-ouest africain qu'ont délimité d'eux-mêmes le désert et la tsé-tsé.

Longtemps ignoré des historiens - comme tant d'autres sujets - le commerce régulier du cheval est incontestable.¹² Un marché d'appel existe au Sud du Sahara; les moyens de répondre à la demande se trouvent au Nord du désert et au Sahel, on l'a vu. R. Law, si remarquable précurseur, a bien noté (p. 54) les directions de vente des chevaux jusqu'en pleine "zone rouge", à partir des centres sahéliens du Tagant, du Kaarta, du Macina, du Zaberma, de l'Aïr ou du Kawar; il va falloir étudier ces centres secondaires de très près; S'ingit (Chingueti) est donné par les sources du XVIème siècle comme le "printemps des chevaux".

En gros, et sans beaucoup de nuances, tous ceux qui se sont occupés de ce com-

merce Nord-Sud, ont identifié trois types de bons chevaux, de grande valeur, venus du Nord, et une poussière de sous-espèces, plus ou moins métissées, noyées dans les régions de l'Afrique de l'Ouest plus ou moins menacées par la trypanosomiase.

Du Nord du continent (Maghreb et Libye), viendraient de très nobles et très coûteuses montures "arabes" - l'une pouvant valoir cent dromadaires - complaisamment décrites par Doutressoulle (1943: 238); mais aussi, moins purs mais puissants, des chevaux "barbes", en fait de très loin les plus répandus; ils seraient largement reproduits et élevés du Sud de la Mauritanie centrale au lac Faguibine. Depuis quand? Dans quelles conditions? Avec quels déplacements des centres producteurs en fonction des caprices du climat? Beaucoup plus étonnant et très mal étudié, un troisième type proviendrait de la boucle du Nil - on lui

donne le nom de Dongolaw; son origine lointaine serait yéménite. Doutressoulle (p. 239) lui attribue une tête étroite et longue, un dos droit, des reins un peu bombés; il en note la présence - sans aller plus loin - du Bornou, à Sokoto, chez les "Toubou" et jusque dans la Boucle du Niger, où ils ne présenteraient plus que des types dégénérés. Doutressoulle fournit toutes les photos nécessaires - au moins en apparence - à des comparaisons.

Surtout, il aboutit à une carte de la "répartition des races chevalines d'après de Franco" qui nous laisse rêveur (fig. 5). On y constate que, du Nord au Sud, il y aurait des dégénérescences en cascade: on s'enfermerait, de ce point de vue comme de tant d'autres, dans un constat d'incapacité africaine. Comme si les Africains avaient "lâissé aller" et non point peut-être, tenté de diminuer les risques si forts pour les chevaux importés par des croisements lucides et pas du tout incontrôlés. Il faudra bien, un jour, sur ce point aussi, interroger les techniques africaines autrement qu'on ne l'a trop souvent fait - paresse d'esprit et préjugés - jusqu'à présent et se demander s'il n'y a pas eu une "politique du cheval", comme il y en a eu dans le choix des plantes, l'adoption du zébu, la production de poterie ou celle du fer et du cuivre. Nous ne sommes, dans ces domaines, qu'au tout début de nos surprises.

Cette carte fait apparaître, pour la première fois, des "poneys", dont parlent tant de textes sous des appellations diverses: petits chevaux africains dont l'origine demeure aussi mystérieuse que la répartition (Doutressoulle: 240-241), mais bien évidemment hors d'état de remplir les tâches nobles qu'un "grand cheval" assume à la guerre, à la parade ou à la chasse; tout au plus, Doutressoulle note t-il que les petits

chevaux à petites oreilles de Cotocoli sont particulièrement résistants. Impossible d'insister, dans un même temps, sur l'originalité des chevaux du Bauchi (Nigeria), de leur équipement, et de ne pas se poser en termes beaucoup plus précis la question des "petits chevaux"; le vocabulaire malinké, on l'a vu, nous y invite. Il faut, de même, cesser de ne pas s'interroger de manière sérieuse sur l'unicité d'une rêne tenue de la main gauche par le cavalier, sur l'absence du mors et les procédés si particuliers de bridage autour du nez que révèle l'iconographie. Une fois encore, les interrogations foisonnent et l'insatisfaction s'installe.

Tout se passe comme si les traits culturels relatifs au cheval qui caractérisent le Nord - plus sensible au destrier qu'au cheval de labour et aux gestes héroïques du cavalier et de son cheval qu'à l'utilité réelle de l'animal - avaient inhibé à la fois les réactions africaines, en conduisant à n'estimer que les "grands chevaux coûteux"¹³ et tous ceux qui ont décrit, jusqu'à maintenant, la présence et le commerce du cheval en Afrique. Inutilisé parce qu'inutilisable dans le domaine agricole dont les structures de production sont si particulières, où ni l'araire, ni la charrue n'ont, historiquement, remplacé la houe,¹⁴ inutilisé pour le transport¹⁵ - le portage humain est longtemps préféré - ou la communication - le langage tambouriné est en général plus rapide - le cheval se trouve ramené, au sud du Sahara, vers des fonctions telles que la chasse ou l'ostentation. Les modèles mentaux des cultures du nord s'imposent dès lors, implacablement: étriers, selle, mors reviennent comme fréquentes interrogations; de même se demande-t-on si le ferrage du cheval a, ou non, rapidement ou non, gagné l'Afrique occidentale: c'est oublier que ce ferrage, indispensable sur rocs ou pierres

l'est moins dans le sable, et aussi que, parfois, de véritables bottes de cuir d'antilope équipaient les pattes précieuses.

Il faut probablement, dès lors, s'interroger sur les termes de l'échange hommes/chevaux autrement qu'en fonction de courbes comparatives et de mercuriales. Les seuls prix dont nous disposons sont, à l'évidence, ceux des "grands chevaux" réputés et à la mode;¹⁶ même si les autres sont échangés, nous ne saurons probablement jamais rien de leur valeur. Les traversées du Sahara sont dangereuses: cavaliers et chameliers pillards viennent à la traverse des convois et capturent les plus belles montures. La valeur des chevaux, en esclaves, demeure assez stable à travers le temps: de 10 à 15 esclaves pour un cheval; et l'abolition officielle de la traite européenne conduit, au XIX^e siècle, à maintenir de hauts prix pour les chevaux jusqu'à une baisse remarquable, au XX^e siècle, liée vraisemblablement à la pénétration européenne.¹⁷ Les prix européens sont plus variables. Ils sont, au début, comparables aux sahariens: de 10 à 15 esclaves pour un cheval; en 1506-1508, on en est encore à 10 à 12 esclaves, même si le cheval n'est pas de qualité: mais dès 1460, entre Sine et Saloum, le prix n'est plus que de 6 à 13 pour un cheval; au début du XVI^e siècle, il s'abaisse partout à 5, 6, ou 7; au XVI^e siècle, Dapper note encore qu'on échange, au Jolof, 10 à 12 esclaves contre un cheval. Les prix se stabilisent semble-t-il autour de 10 à 12.

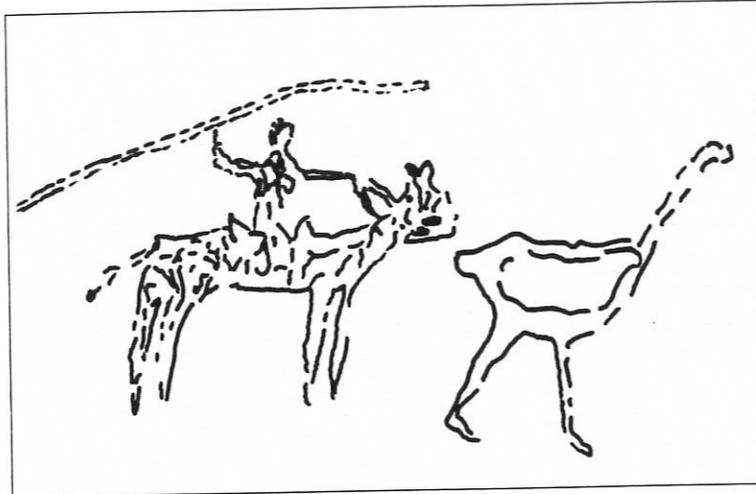
Valentim Fernandes note que "très peu de chevaux sont nés (au Jolof); les autres leur viennent des Chrétiens et des Maures de l'intérieur". Le cas de la Sénégambie est exemplaire: l'importation par le Sahara et par la côte est nécessaire; elle est théoriquement très concurrentielle. Dans le Gol-

fe du Bénin où, pour les raisons examinées plus haut, l'échange cheval/esclaves fonctionne moins bien, on substitue objets de cuivre ou cauris au cheval. Finalement, le marché européen est moins stable que le saharien.¹⁸ Il faut suivre, sur ce point, l'excellente démonstration de J.L.A. Webb Jr. (1993). Les bouleversements politiques qui ont affecté la vie de l'Afrique aux XVIII, XIX et XX^e siècles ont modifié de plus en plus fortement ce tableau; sans faire disparaître la différence d'appréciation entre cheval rare et précieux et cheval plus ordinaire: en 1902, à Djénné, selon sa qualité, un cheval vaut de 560.000 à 1.680.000 cauris.

Force est bien, en tout cas, de constater que malgré leurs efforts pour se ravitailler en "bons chevaux" à Safi et pour organiser des relais (Arguin, Iles du Cap Vert), les Européens sont techniquement moins bien placés pour ce commerce que les Sahariens. Au XVIII^e siècle d'abord - et on y reviendra, aux XIX^e et XX^e siècles où les colonisateurs vont importer des chevaux pour leur propre usage et souvent par snobisme - les conditions de vente ont cependant changé au profit de l'Europe.

Les coûts étant ce que l'on vient de voir, que disent les sources des cavaleries d'Afrique? Avec toute l'emphase qui caractérise ce genre d'appréciations quantitatives dans le monde entier, nous apprenons que le Jolof, à la fin du XVI^e siècle, possède de 8 à 10.000 chevaux: en face de cette masse, commence la montée en puissance, réelle, du Kajoor, entre 1681 et 1798 jusqu'à un total de 10.000 chevaux. Quels chevaux? Venus d'où? Pour quoi faire? Les réponses apportées jusqu'à présent par les très courageux chercheurs anglo-saxons qui ont abordé ce sujet, méritent d'être encore approfondies.

Fig. 6 - Scène de chasse à l'oryx Fezzan. Wadi Mathendus probablement Ier millénaire av. J.C.



Dès le XIV^{ème} siècle, al-Umari (Gaudefroy Demombynes 1927: 66) nous dit que le mansa du Mali se voit offrir beaucoup de chevaux (par qui? venus d'où?) et qu'il dépense de fortes sommes pour les acheter. R. Law aussi bien que H. Fisher datent du XIV^{ème} siècle la montée en quantité de la demande ouest africaine. A elle seule, l'iconographie - rupestres - nous invite à regarder plus loin. La chasse à l'autruche, à l'oryx, nécessite l'acquisition de coursiers rapides (fig. 6). L'habileté à les monter apparaît aussi bien dans les quelques gravures (sept) d'El Rhallaouiya (Vernet 1993)(fig. 7) que dans une description d'Anania (XVI^{ème} siècle) disant que chez les Jolof, les cavaliers sont excellents puisque "tout en courant très vite, ils ont l'habitude de sauter de terre sur l'arçon et sur le champ descendre de la monture: et surtout, à cheval, ils ramassent sans s'arrêter la lance qui est par terre..."

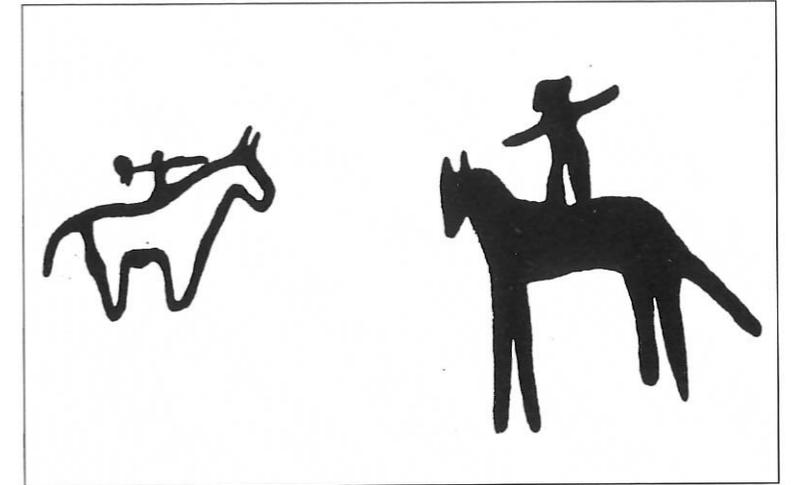
Les chevaux domestiques étant eux-mêmes exclus des aliments autorisés par l'Islam, la rapidité du coursier devient un gage de survie dans des régions en voie d'aridification. J'ai constamment été frappé, à Tegdaoust, au cours des fouilles, par

l'ampleur que prenait le matériel de chasse et de boucherie pour les XIV^{ème}-XV^{ème} siècles. Je ne saurais donc exclure, en zone sèche, que la possession d'un cheval - où à défaut d'un chien rapide - soit un gage de survie; et que se trouve du coup valorisés les "beaux chevaux", même fragiles, et éliminés les petits et les lourds, même plus résistants.

La question est d'autre part largement ouverte de la participation des chevaux et des cavaliers à la guerre, du moins au sens du duel chevaleresque ou de la charge massive tels que les ont entendus les hommes du Nord. Il faut prendre ses distances en face de quelques idées toutes faites. Les Amazones d'Agbomey ne combattaient pas à cheval mais à pied; à Tondiby la victoire des Marocains sur les Songhay, constamment décrite par les historiens, comme celle des armes à feu en face de la cavalerie songhay nombreuse - ? - mais mal armée, change de signification lorsqu'on sait que les armes à feu étaient entre les mains de fantassins, que le maniement de celles-ci, trop récemment adopté, déséquilibrait le cavalier habitué depuis au moins un millénaire à la lance au bouclier et au sabre et remettait en cause les procédures de harnachement adoptées depuis les X/XI^{ème} siècles.

Trop précieux, son élan collectif étant coupé par la végétation de savane, le cheval n'est pas adapté à la guerre de cavalerie, gloire de l'Occident au moins jusqu'à Azincourt. On nous parle de l'importance de la cavalerie dans l'armée almoravide - où elle est associée aux dromadaires - ces derniers ayant pour rôle d'effrayer les chevaux de l'adversaire. Les récits infiniment embellis de la bataille de Zallāqa (Lagardère V., *Le vendredi de Zallāqa, 23 Octobre 1086*, 1989) montrent des chevaux très ac-

Fig. 7 - Cavaliers du site rupestre d'El Rhallaouiya.



tifs: "la terre tremble sous leurs sabots, le jour est obscurci par les tourbillons de poussière qu'ils soulèvent et ils s'enfoncent dans des flaques de sang"; récit plus chevaleresque et occidental qu'africain. Les cavaliers, nous dit V. Lagardère (p. 49), endossent des cuirasses et portent le sabre et la lance, ainsi que le bouclier lamt: toujours l'atmosphère du Nord. Rien ne permet réellement, aujourd'hui, d'affirmer que la cavalerie a été l'instrument privilégié de l'expansion almoravide, du moins, en Afrique occidentale. Une autre difficulté est comparable. Si l'on admet que les achats massifs de l'armement et de l'équipement nécessaire à leur emploi datent du Pèlerinage du mansa malien au XIV^{ème} siècle, et a permis l'expansion foudroyante de l'empire, que devient cette même expansion placée, un siècle plus tôt, sous le nom de Sunjata? Il est bien difficile ici de concilier les récits, très divergents, qu'apportent les sources.

Un aspect, du moins, de l'emploi du cheval rapide dans la guerre est indéniable. Le cheval permet, en cas de difficulté, voire de défaite, une fuite rapide - ainsi en vait-il des cadres songhay après Tondiby - : plus utile encore, le petit groupe de cavaliers facilite le harcèlement par surprise,¹⁹ le pillage²⁰ et, surtout, la capture des esclaves.²¹ Ici l'homme remplace le gibier de chasse mais la monture est la même probablement; la qualité des chevaux achetés et entretenus à grands frais fournit une incontestable supériorité sur la masse des populations agricoles. Elle contribue, à n'en pas douter, à une transformation interne de la société, avec un énorme nivellement par le bas qui frappe tout ceux qui ne peuvent se défendre, armes en mains, contre les raids: la seule ressource encore disponible est la fuite vers les lieux inaccessibles où va jouer une so-

lidarité sociale et culturelle renforcée.

L'apparition au Sahara et en Afrique occidentale du cheval de raid utilisé sous des formes diverses pour la guerre, transforme non seulement l'équilibre des sociétés mais elle a deux conséquences majeures: l'augmentation rapide de la recherche d'esclaves, laquelle demande toujours plus de chevaux; et les progrès, que l'archéologie montre bien, dans les techniques du fer - quantité et qualité - aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles.

Une grande illustration historique de cette politique du raid d'envergure est fournie par l'expansion Peul "le long de la ligne rouge", jusqu'à rencontrer des barrages de types différents au sud de cette ligne rouge.

Même dans ce domaine de l'emploi de petits groupes de cavaliers par raids - qui contraste avec les énormes chiffres que donnent les sources pour la cavalerie du Jolof ou du Kajoor par exemple - l'enquête est très loin d'être suffisante aujourd'hui.

S'il faut nuancer beaucoup l'emploi du cheval dans la guerre, incontestable est, au contraire, le prestige social que confère la possession d'un beau cheval. Malgré l'ambiguïté du Coran²² l'engouement pour le

beau cheval et son rôle d'indicateur social provient incontestablement du monde musulman.²³ De Bagdad à l'Espagne, le beau cheval est signe d'honneur, de grandeur. Qu'on le suive aux courses, qu'on en fasse don à l'occasion de fiançailles, de mariages, qu'on l'exhibe, nanti de son pedigree, le cheval de grande race est l'objet d'attentions constantes; sa nourriture est étudiée pour qu'il demeure léger et rapide; on ne le met au pâturage qu'à de rares moments et sous stricte surveillance; deux ou trois serviteurs sont attachés à chacun d'eux. Rien de plus somptueux sans doute que la place, strictement réglementée par l'étiquette, des belles montures harnachées dans les cortèges de l'Iran ancien ou de l'Égypte fatimide (Canard M., "La procession du Nouvel an chez les Fatimides", *Variorum. Reprints*, n° CS 19, Londres 1973, pp. 364 à 398). De là vient, sans doute possible, l'emploi du parasol qui couvre le souverain dans le Mali du XIV^e siècle, le goût et le faste des grands cortèges royaux du Bénin, fixé pour nous par Dapper (Kerchache 1988: 538).

Tous les chercheurs ont été frappés par la description de ce faste de cour, au sud du Sahara, au moins à partir du texte célèbre d'al-Bakri sur le Ghana. Il n'est donc pas étonnant que la surenchère joue un rôle dans l'achat privé de ces chevaux. Valentim Fernandes dit, dès le XVI^e siècle, pour la Sénégambie:

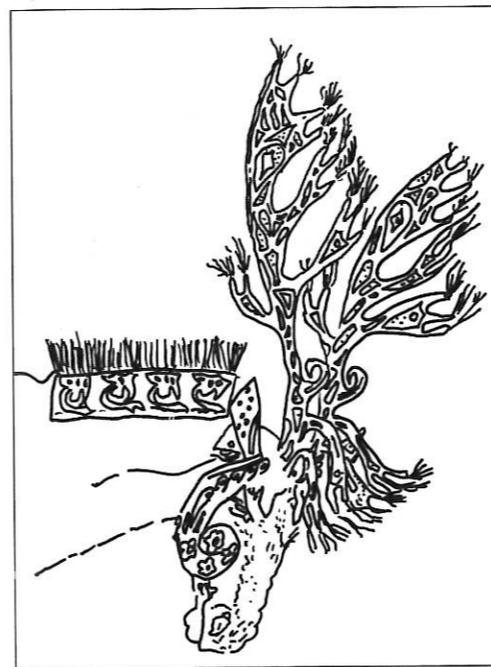
lorsqu'arrivent les caravelles... et qu'un seigneur veut acheter des chevaux, aussitôt le dit seigneur descend dans le premier village qu'il trouve, ami ou ennemi, et ramasse des hommes et des femmes en nombre suffisant... Et il achète (les chevaux) moins pour la guerre que pour son honneur. Même si le cheval est malade, il l'achète tout de même car tous gardent les queues et les suspendent dans leur maison. Et quand elles

vont à une fête quelconque, ses femmes apportent les dites queues dans leur mains pour leur faire savoir que leur mari a possédé tant de chevaux.

Reste à se poser deux questions capitales: cette appropriation privée est-elle la règle ou l'exception; le pouvoir la tolère-t-il ou non? A-t-il pu, ou non, se constituer une classe de cavaliers de type féodal? Au Bornou, au XVI^e siècle, les excès et la surenchère sont partout: harnachement et écuelles sont d'or; chez les Hausa, Anania dit qu'à Kano, "plusieurs possèdent leurs chevaux et leurs propres écuries et se servent de nombreux esclaves". L'ensemble des textes ne permet pas, cependant, le moindre doute: le souverain se réserve la propriété de la plupart des chevaux. S'il le concède parfois en don d'honneur - comme, au Mali, à un cavalier couvert d'exploits - il en reçoit en prestations et garde, de très loin, la prééminence dans l'étiquette de cour relative aux chevaux. Pour al-Bakri déjà (De Slane 1965: 329) le cheval, monture du souverain,²⁴ est aussi le signe de la présence de celui-ci. Le faste de la cour du mansa du Mali est strictement réglé par l'étiquette: le cheval y a sa place. Chez les Songhay, les épisodes où la majesté et la générosité du souverain sont associées au cheval ne manquent pas. Chez les Anyi Ndenye (Perrot 1982: 199), le cheval est aussi un insigne essentiel de la présence du pouvoir. Partout et longtemps donc, l'accaparement des chevaux par les détenteurs du pouvoir est clairement indiqué; au point qu'en Sénégambie, les rivaux se battent à pied pour économiser leurs montures (Fernandes).

Cette capitalisation des chevaux par les pouvoirs, en même temps que la non-appropriation privée de la terre n'ouvrent pas la porte à la naissance d'une société féo-

Fig. 8 - Cheval rituellement transformé en renne. Kourgare II de Pazyrik.



dale. Au contraire, elle a provoqué l'affrontement, capital en chevaux contre capital, entre anciens détenteurs du pouvoir et pouvoirs rivaux.²⁵ Le Kajor et le Fuuta Toro ont donné l'exemple au Nord; l'Ashanti et Oyo - si bien étudié par R. Law - au Sud montrent que l'achat de chevaux paraît devenir essentiel aux XVII^e et XVIII^e siècles, même si leur efficacité stratégique est restreinte.²⁶ Les Bamum, au XX^e siècle, retournent la cavalerie contre les Peul de la même manière. Un nouveau marché d'appel du cheval s'est ainsi trouvé créé, après 1700 et dans des régions où le commerce européen était mieux placé, semble-t-il, pour répondre à la demande; mais ceci aussi reste à étudier.

Une dernière occasion d'utiliser le cheval n'a, jusqu'à présent presque pas été abordée pour l'Afrique. En Europe orientale, la place du cheval dans le passage de la vie à la mort d'un grand personnage est très connue. Tacite en parle pour les Ger-

Fig. 9 - D'après Meyer L., Afrique Noire, 1991.



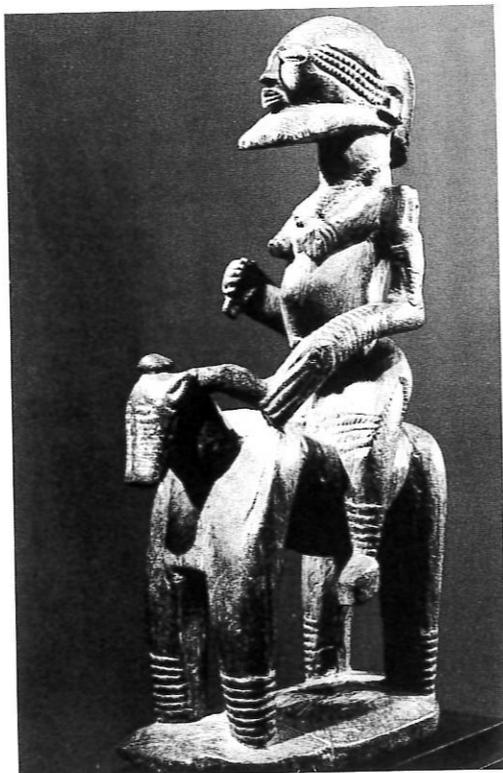
mains, Ibn Fadlan, envoyé de Bagdad chez les Bulgares de la Volga, aussi; les exemples archéologiques surabondent: entier ou présent par une seule partie du corps (la tête, parfois des os longs, des dents), le cheval joue un rôle solaire et psychopompe (fig. 8). En Afrique, bien peu de situations comparables ont jusqu'à présent été retenues: quelques exemples égyptiens tardifs, sans comparaison avec les massacres rituels d'ibis, de boeufs ou de crocodiles. La découverte de vingt quatre chevaux enterrés debout, richement parés de perles en bronze, en faïence ou de cauris, près de la tombe du pharaon noir Peye demeure isolée

Fig. 10 - Cavalier. Benin City, Musée National, Inv. 53.22.15 (XVIII^{ème} siècle), parfois donné comme représentant Oranmiyan, fondateur de la deuxième dynastie de Bénin (d'après Vallées du Niger, 1993).



(Cornevin 1993: 136). Quelques indices tout de même de l'intérêt qu'il y aurait à chercher dans cette direction. En Sierra Leone, Valentim Fernandes note: "Dans la région des Beaffares, quand le roi meurt, ils tuent sa principale femme, son plus grand favori, et ses meilleurs esclaves - hommes et femmes - son meilleur cheval...; et tout cela, ils l'enterrent avec le corps du roi soi-disant pour le servir dans l'autre monde". R. Law a signalé l'étrange habitude des Igbo qui importent des chevaux pour les sacrifier. Peut-être, enfin peut-on rattacher à ce type de préoccupation la valeur symbolique du cheval par exemple chez les Baga de Guinée qui ne LE nomment pas et n'en importent pas (fig. 9). Une fois de plus, les pistes de recherche ne manquent pas pour les archéologues, ni pour les anthropologues, ni pour les historiens.²⁷

Fig. 11 - Cavalier Protodogon, Mali, XI-XIII^{ème} siècle (d'après Kerchache J., Paudrat J.L., Stephan L., L'Art Africain, 1988).



L'imaginaire africain et l'imagerie du cheval

A première vue, le cheval tient une faible place dans la poésie - à l'exception peut-être - les proverbes et les contes africains. Il est vrai cependant qu'aucun travail exhaustif ne paraît avoir été mené sur ce sujet. Dans un domaine, cependant, les découvertes peuvent être importantes: celui des récits d'origine. Il y a beaucoup à tirer, sur ce terrain, des variantes relatives à Bayajida, "héros fondateur" chez les Hausa: peut-être sur les revendications d'origine ottomane apparues chez les Touareg de l'Aïr au XVI^{ème} siècle; certainement chez les Moose sur le rôle du chasseur qui, après avoir apaisé le cheval emballé de celle-ci, séduit Yennenga, sur leur fils Wedraogo, qui reçoit de son père quatre chevaux et

Fig. 12 - Cavalier Djenné, Mali, XIII-XIV^{ème} siècle (d'après Grunne B. (de), Terres cuites anciennes de l'Ouest Africain, 1980).

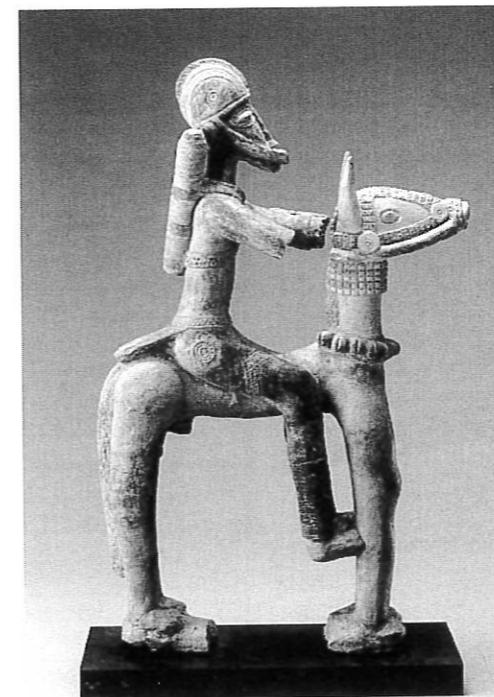


cinquante vaches. Il faut aussi rappeler que dans le Tagant et dans l'Aïr, pays d'échange, des marabouts sont réputés avoir introduit le premier "beau cheval" et sa jument.

Noter encore que dans l'histoire de Faro, fondamentale chez les mandéphones, le silure Faro se transforme un moment en cheval blanc. Et encore, que le fondateur supposé de la deuxième dynastie du Bénin est sensé être venu à cheval, porteur d'une lourde coiffe "du Nord", comme en témoigne la belle statue présentée à Paris, lors de l'exposition Vallées du Niger, et dont on trouve des répliques dans les collections publiques ou privées²⁸ (fig. 10).

Les images laissées s'étalent, on l'a vu, sur plus de deux millénaires; elles oscillent d'un réalisme parfois déconcertant à un symbolisme encore difficile à expliquer²⁹ et passent par des phases figuratives très sommaires. La chasse a laissé plus de té-

Fig. 13 - Cavalier Djenné, Mali, (Photograph by Franko Khoury, National Museum of African Art, Eliot Elisofon Photographic Archives, Smithsonian Institution).



moins que la guerre ou même le prestige.

Une catégorie de représentations mérite, pourtant, qu'on s'y arrête encore quelques instants. Celle des cavaliers de bois ou de terre façonnés dans le bassin du Niger, entre le XI^{ème} et le XV^{ème} siècle probablement (figs. 11-15),³⁰ il se révèle intéressant de les comparer avec le beau cavalier découvert par fouilles scientifiques, au Niger³¹ qui est, de toutes façons, plus ancien qu'eux (fig. 16).

La confrontation de ces oeuvres vaut qu'on s'y arrête. Il faut, hélas, d'abord souligner, qu'à une exception près, toutes sont dispersées hors d'Afrique, parfois données à admirer au Musée - de Canberra à Washington - parfois entourées du mystère des collections privées, en tout cas, à l'exception du seul cavalier de Bura, inaccessibles à l'ensemble des opérations de recherche nécessaires dans un tel cas, arrachées au

Fig. 14 - Cavalier Djenné, Mali, (d'après Grunne B. (de), *Terres cuites anciennes de l'Ouest Africain*, 1980).



départ à tout contexte clair, le plus souvent mal photographiées - par exemple d'un seul côté - trahies encore, hélas, par la photocopie. On en est donc réduit à des comparaisons formelles bien superficielles, mais cependant déjà indicatives.³²

Pour le cavalier, des détails décoratifs intéressants comptent moins cependant que l'existence probable d'une lance dans la main droite de la figure 11 qui donne la liberté du bras droit et une seule rêne et, au contraire, la tenue de deux rênes par les deux mains; ce "détail" induit beaucoup de changement soit dans le naturalisme ou le symbolisme de la représentation, soit dans l'usage qui est fait de celle-ci, soit dans les techniques équestres - donc probablement dans le temps écoulé, ce qui risque de mettre en cause des datations trop rapidement admises -. Le sac ou le carquois à bretelles caractérise bien le groupe des terres cuites maliennes, probablement à cause de la mo-

Fig. 15 - Cavalier Djenné, Mali, (d'après Gilton W., *A Short History of African Art*, 1984).

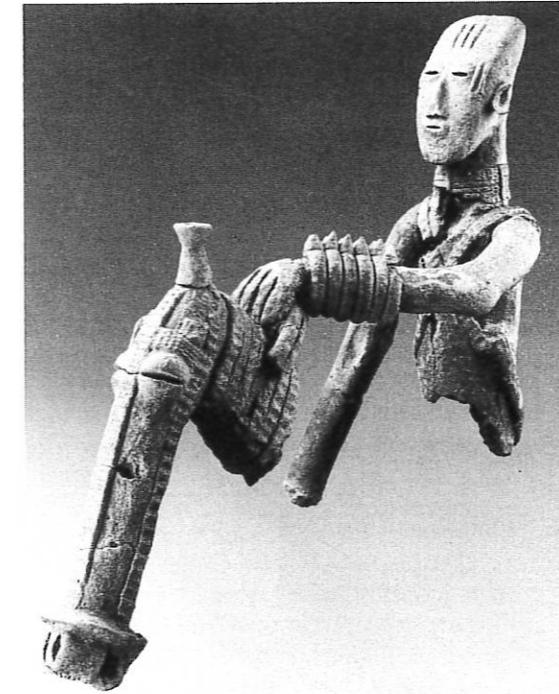


bilisation des deux mains; et de même l'es-
pèce de casque décoré dont la bride passe
sur la bouche du cavalier.

Pour le seul traitement du cavalier, il existe des rapprochements importants entre les figures 11 et 13: poignard, bracelet, chevillères. Il est impossible de se prononcer, sans examen des objets, sur le tissu qui recouvrait peut-être le corps du cheval, sur l'absence de la selle; en tout cas ni étriers, ni éperons.

Pour le cheval, les rapprochements sont encore plus intéressants, les exemplaires maliens en terre cuite présentent la même tête triangulaire et assez courte, des oreilles longues, le même oeil en amande, le même harnachement de tête; un même collier de cinq rangs de cubes jointifs (cuir? métal?) trouve sa place à la jonction de la tête et du cou; la présence d'un mors est probable - ce qui, à coup sûr peut être un indice chronologique - surtout si l'on tient

Fig. 16 - Cavalier de Bura, Niger (d'après Vallées du Niger, 1993).



compte de la découverte réalisée à Kumbi Saleh.

Rien, pourtant, ne frappe davantage que les rapprochements - en même temps que les différences parfois fortes - entre le cavalier Protodogon et celui de Bura.

Ce dernier est totalement différent des statues maliennes; il est aussi, il faut de rappeler, le plus ancien actuellement connu. Protodogon et Bura ont en commun, pour le cavalier, des bracelets - même si ceux de Bura ont un caractère exceptionnel, confirmé par la découverte, à la fouille, d'exemplaires identiques près du squelette. Le cavalier de Bura, en outre, porte un collier de sept ou huit rangs.

Pour les chevaux, celui de Bura n'est comparable à aucun autre, sauf dans un cas: un ornement du sommet de la tête (fig. 11 et 16). La longue tête étroite du cheval de Bura, le traitement des yeux, les ornements de la tête et du cou et, surtout, le licou qui entoure complètement le nez du cheval sont exceptionnels.

Madame Laurence Garenne Marot, aujourd'hui chercheuse remarquablement confirmée par une très brillante thèse, parlera sûrement de ce licou; deux fois valent mieux qu'une. Il sera utile de traiter avec soin, de tous ces points de vue, le minuscule cavalier qui ornait peut-être un chasse-mouche dans la tombe fouillée à Igbo Ukwu (l'objet est reproduit dans *Vallées du Niger*, Paris 1993, n° 164) et qui est daté du IX^e siècle: longtemps donc avant les terres cuites du Delta Intérieur du Niger.

Il n'est pas possible de conclure sans dire l'énorme intérêt que revêt ce sujet "touche à tout". Les archéologues, désormais, doivent être très attentifs; mais aussi les anthropologues qui recueillent les sources orales, les historiens attachés à l'histoire du continent africain. Bon nombre de pistes

de recherche sont apparues pour nous. Des ruptures considérables existent, dans la quantité et la qualité des informations disponibles pour les trois mille cinq cent dernières années.

Comme dans tant d'autres cas, le travail solitaire n'est plus concevable, l'enquête en réseau interdisciplinaire et international s'impose.

Une enquête sur les Almoravides, à paraître prochainement dans *Arabica* complétera utilement les informations dont je disposais lors de l'exposé de Milan (article en collaboration avec Mademoiselle Rajae ben Hsain Mesmoudi).

(Milano 1.3.1994)

Notes

- ¹ Celles-ci fournissent de précieux indices: Ibn Hauqual, au X^e siècle, parle de l'utilisation de cheval comme bête de somme en Nubie: al-Mas'ūdi, pour le même siècle, confirme la totale absence de chevaux en Afrique orientale.
- ² Un précieux récit oral recueilli par Claude Pairault (*Documents du parler d'Iro Kūlāal du Tchad*, Paris 1969) comporte la description de l'introduction, au XX^e siècle, depuis le Darfūr, du premier cheval qui ait jamais vécu à Boum, loin au sud-est du lac Tchad.
- ³ L'étude un peu sommaire de Georges E. Brooks ("A provisional historical schema for western Africa based on seven Climate Periods", *Cahiers d'Etudes Africaines*, n^{os} 101-102, 1986, pp. 43-62) rappelle au moins utilement que le cheval est absent durant les millénaires d'humidité (après -9000), même si ceux-ci sont entrecoupés de phases arides que l'auteur n'a pas retenues. Le cheval arrive en pleine période de dessèchement, irréversible jusqu'à nos jours - malgré les phases de rémission humide -, après -2000.
- ⁴ L'ouvrage de Ford (1971) fournit des exemples particulièrement frappants des jeux de cache cache entre populations et tsé-tsé, en particulier dans l'est du continent (migrations régulières des Shillouk, Nuer, Dinka) éleveurs de bovins à l'ouest du lac Victoria (carte 9.1): mais aussi les conséquences militaires pour Sokoto par exemple, durant la 2^e moitié du XIX^e siècle, de l'augmentation de la mortalité des chevaux. Des véritables crises liées à la trypanosomiase ont été repérées en Afrique orientale, en 1896, 1900 et 1907, en 1920, 1940.
- ⁵ Il est intéressant de lire, côte à côte, notre fig. 2 et la carte n^o 6 de R. Law (1980, p. 42).
- ⁶ Les Noirs des côtes du Golfe de Bénin, du Cameroun et du Gabon actuel, par exemple, échangent les manilles de cuivre "qu'ils effilent en barres comme du fil de laiton et (qu'ils) coupent en trois cordons égaux qu'ils tissent ensemble et en font des bracelets et des colliers": chaque tête d'esclave rapporte

quatorze ou quinze barres dans le pays qui porte aujourd'hui le nom de Bénin, un esclave est échangé contre cent cauris.

- ⁷ Pacheco Pereira en *Esmeraldo de Situ orbis* (R. Mauny, 1956) dit qu'au royaume du Bénin ceux qui veulent paraître "portent un turban rouge foncé et bordé de peau de léopard ou de civette d'où pend une queue de cheval". Les queues de cheval constituent un poste d'importation à El Mina au XVI^e siècle.
- ⁸ Voir *Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle édition, Volume II. Le mot qui se prononce *fras* (pluriel *farāsāt*) concerne exclusivement les chevaux "de race", pourvus d'un pedigree: l'importance qu'accorde la langue arabe à ce mot et à tout ce qui l'entourne découle de sa parenté avec *frāsa*: physiognomonie.
- ⁹ *Hisan* désigne, en Tunisie, l'étalon dont on préserve jalousement la semence: son correspondant féminin implique l'interdit qui pèse sur tout autre qu'un *hisān* pour la monte.
- ¹⁰ *Vallées du Niger*, 1993, Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 34 et fig. 4 de cet article.
- ¹¹ Sur ce point, l'étude comparative est totalement à faire entre cérémonial d'Egypte fatimide par exemple et cérémonial de cour du Mali: dès le XI^e siècle et peut-être d'après une source du X^e siècle, al-Bakri souligne que les chevaux (*Afras*) du souverain du Ghana sont couverts de vêtements d'or: il est vrai que cet auteur ne peut, en aucun cas, être considéré comme un témoin oculaire, pas même toujours comme témoin sûr.
- ¹² En fait, les choses sont peut-être un peu moins simples, comme d'habitude, qu'on ne le pense généralement. Michel Abitbol (*Tombouctou et les Arma de la conquête marocaine du Soudan nigérien en 1591 à l'hégémonie de l'empire du Macina en 1833*, Paris 1979, p. 115) note, parmi les instructions adressées au représentant du souverain marocain à Tombouctou, l'ordre d'envoyer des esclaves, mais aussi: "faites en autant en ce qui concerne les chevaux: choisissez les meilleurs et les plus beaux et expédiez-les à Notre Auguste Majesté".
- ¹³ R. Law (1971) montre qu'à Oyo, au XIX^e siècle, on achète un cheval local en échange d'un esclave, mais qu'il faut sept de ces

derniers pour acquérir un cheval du nord: dès le XVI^e siècle, Léon l'Africain note qu'à Gao le cheval - sans plus de précision - coûte de 4 à 5 fois plus qu'en Europe: au Sénégal, l'information filtre, sans beaucoup de précision, qu'un cheval peut valoir jusqu'à 31 esclaves.

- ¹⁴ La première représentation que je connaisse d'un usage purement "agricole" du cheval date de 1721 en Afrique méridionale: six chevaux foulent le grain: ils portent deux rênes et un mors; leurs servants sont évidemment noirs: leurs propriétaires, à n'en pas douter, sont d'origine européenne. R. Law a commencé le tri du vocabulaire employé pour les chevaux rares et coûteux et pour les petits, méprisés ou ignorés; il faut pousser l'enquête encore plus loin.
- ¹⁵ Pacheco Pereira en *Esmeraldo de Situ orbis* (R. Mauny, 1956) dit encore au XVI^e siècle, que les marchands qui apportent l'or au fort d'El Mina "ne se servent à cet effet ni d'ânes, ni d'autres bêtes de somme...".
- ¹⁶ L'échange de beaux chevaux contre des esclaves est prévu dans le pacte (*baqt*) qui réglemente les relations entre musulmans d'Egypte et royaume de Nubie.
- ¹⁷ Voir les tableaux de J.L.A. Webb Jr., 1993, pp. 221-246.
- ¹⁸ Et pourtant, ce trafic saharien lui-même paraît inégalement structuré. A l'Ouest, il conduit, dit Valentim Fernandes, les Azénergues, à gagner, au Nord, le port d'Azemour pour en rapporter - entre autres - des chevaux. Mais dans l'Air, on s'interroge au XVI^e siècle sur la légalité et l'avantage qu'il y aurait - ou non - à taxer ce commerce, lors du passage des caravanes.
- ¹⁹ En 1553-54, un petit groupe de cavaliers songhay (24) surprend un détachement - beaucoup plus nombreux? - de Kachena (Tarikh as Sudan). En octobre 1531, ce sont de petits groupes de cavaliers musulmans et éthiopiens qui s'affrontent au cours d'un assaut dans les massifs centraux.
- ²⁰ Les Funğ sont passés maîtres dans cette technique des raids à cheval chez les Ethiopiens au XVI^e siècle.

²¹ Au Sénégal, aux XVII^e et XVIII^e siècles, les captifs sont attrapés à la course et attachés à la queue du cheval.

²² Traduction R. Blachère: XVI 8: "Dieu a créé le cheval, le mulet et l'âne pour que vous le montiez et comme apparat". VI 12: "Pour les hommes ont été parés [de fausses apparences] l'amour des voluptés tirées des femmes, [l'amour] des fils, des qintar thésaurisés, l'or et l'argent, [l'amour] des chevaux racés".

²³ On peut multiplier les références. Une hiérarchie subtile sépare ceux qui ont droit au cheval - les femmes et les non musulmans sont exclus - mais aussi ceux qui ont droit d'accomplir telle ou telle démarche sans descendre de cheval. Il suffit de lire Usama ibn Munqidh (Miquel A. 1983) pour mesurer l'importance du vocabulaire, dans ses moindres nuances, relatif à la couleur ou aux qualités du beau cheval: plus tard, des images comparables se retrouvent dans le Fantang des Peul (1986, p. 192): le coursier ne réclame que l'homme élégant, téméraire et bon cavalier. Les chevaux et une écurie privée sont considérés comme la plus grande richesse des princes arabes.

²⁴ Al-Idrīsī (Cuoq 1975, p. 133-134) dit encore du souverain du Ghana que "chaque matin... quand tous les officiers (?) sont rassemblés, (il) monte à cheval, avance et se met en tête... il va... par les rues de la ville, faisant le tour de la cité... Ensuite, il retourne à son palais. Le même cérémonial se répète après la baisse de la chaleur et personne ne peut l'aborder". Ces "sorties" sont célébrées comme le moyen de contact direct avec les dépendants de tous rangs et, dit Al-Idrīsī, "cela est devenu célèbre à cause de sa justice".

²⁵ Lorsqu'aux formes africaines de possession collective du sol se substituent celles que définit le droit musulman, rien, en fait, ne change, du point de vue de l'appropriation privée par des "seigneurs". Al'Umari (Cuoq, p. 270) est encore une fois clair: "les amis de ce roi ainsi que son armée reçoivent les concessions et le roi leur fournit chevaux et vêtements".

²⁶ Une fois encore la surenchère est certaine, l'utilité militaire beaucoup moins évidente comme l'a montré H. Fisher: le cheval ne crée pas

l'Etat; il ne crée pas non plus une caste féodale mais tout au plus une certaine arrogance des puissants (chez les Yoruba et les Tiv par exemple).

²⁷ On peut en tout cas exclure le consommation de la viande de cheval domestique - prohibée par le malikisme, même si quelques rares cas apparaissent.

²⁸ Kerchache 1988, p. 539.

²⁹ On peut laisser de côté les proliférants cavaliers senoufo, du moins au stade actuel de la réflexion. De même pour les cavaliers dogon ou aussi un "djenné" (Kerchache 1988, p. 15) qui ressemble un peu trop aux ivoires euro-africains.

³⁰ Figure 11: Protodogon (Kerchache J., *L'Art africain*, Paris 1988, p. 23, XI/XIIIème siècles - collection privée); figure 12: Djenné (Grunne B. (de), *Terres cuites anciennes de l'Ouest africain*, Louvain-la-Neuve 1980, p. 83, datation 680 ± 105 ans - collection privée); figure 13: Djenné (Washington, National Museum of African Art, Smithsonian Institution); figure 14: Djenné (Grunne B. (de), *Terres cuites anciennes de l'Ouest africain*, Louvain-la-Neuve 1980, p. 78, sans datation - collection privée); figure 15: Djenné (Gillon W., *A Short History of African Art*, Harmondsworth 1984, p. 108, XII/XIVème siècles - Australian National Gallery, Canberra).

³¹ Vallées du Niger, Exposition de Paris 1993-1994; Gado B., *Un village des morts à Bura*, pp. 365-374 et notice n° 89 p. 548. Terre cuite, VI/VIIème siècles probablement (datation par dates 14C croisées et corrigées: la fourchette maximale va de 120 à 1020 après JC, mais la probabilité se situe vers les VI-VIIème siècles).

³² Même si beaucoup de détails entravent le travail simplement esquissé ici. Par exemple pour la figure 14 il manque la tête du cheval et le détail n'est pas sans importance.

Bibliographie

AMBLARD S., *Les gravures rupestres du Hodh septentrional (Mauritanie Sud-orientale)*, Milan 1993, pp. 41-51.

ANANIA J.L., "L'universale fabbrica del mondo, ovvero cosmografia", édition et traduction Lang D. et Berthoud S., *Cahiers d'Histoire mondiale*, UNESCO, Vol. XIV, pp. 299-351.

BALLONG-WEN-MEWUDA B.J., *Sao Jorge da Mina 1482-1637*, Fondation Calouste Gulbenkian, Paris 1993.

BOULEGUE J., *Le grand Jolof*, Paris 1987.

CALEGARI G., "Le incisioni rupestri di Taouardei (Gao-Mali). Problematica generale e repertorio iconografico", *Memorie della Società Italiana di Scienze Naturali e del Museo Civico di Storia Naturale di Milano*, Vol. XXV, fasc. 1.

CALEGARI G., ANSALONI C., GRUNGO G., "La posizione relativa delle figure in alcuni «fregi» di Taouardei", *La religione della sete. l'uomo e l'acqua nel Sahara*, Centro Studi Archeologia Africana, Milan 1993, pp. 125-143.

CORNEVIN M., *Archéologie africaine*, Paris 1993.

CUOQ J., *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale de VIIème au XVIème siècle*, CNRS, Paris 1975.

DORWARD D.C., PAYNE A. L., "Deforestation. The decline of the horse and the spread of the tsetse fly and trypanosomiasis (Nagana) in nineteenth century Sierra Leone", *Journal of African History*, 1975, pp. 239-256.

DUTRESSOULLE G., *L'élevage en Afrique occidentale française*, Paris 1947.

ELBI I., "The horse in fifteenth century Senegambia", *Journal of African History*, 24, 1991, pp. 85-110.

EPSTEIN H., *The origins of the domestic animals of Africa*, 2 voll., New York 1971.

FANTANG (LE), *Poèmes mythiques des guerriers peuls*, Paris 1986.

FERNANDES V., *Description de la Côte d'Afrique du Centre au Sénégal (1506)*, édition et traduction française De Cénival P. et Monod Th., Paris 1938.

FERNANDES V., *Description de la Côte occidentale d'Afrique (Sénégal du Cap de Monte, Archipels)*, édition Monod T., Teixeira da Mota A., Mauny R., traduction française De Cénival P. et Monod T., Bissau 1951.

FISHER H.J., "« He Swalloweth the ground with fierceness and rage ». The Horse in the Central Sudan", *Journal of African History*, I, 1972, pp. 367-388; II, pp. 355-379.

FORD J., *The role of trypanosomiasis in African ecology: a study of the tsetse fly problem*, Clarendon Press, Oxford 1971.

GARANGER J. (ed.), *La préhistoire dans le monde*, nouvelle édition de *La Préhistoire* d'André Leroi-Gourhan, PUF, Paris 1992.

KERCHACHE J., PAUDRAT J.L., STEPHAN L., *L'Art africain*, Paris 1988.

LAW R., "A West African Cavalry State: The kingdom of Oyo", *Journal of African History*, 1975, pp. 1-15.

LAW R., *The Horse in West African History. The role of horse in the societies of pre-colonial West Africa*, Oxford University Press, 1980.

LHOTE H., "Le cheval et le chameau dans les peintures et gravures rupestres du Sahara", *Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire*, 23, pp. 1138-1228.

MIQUEL A., *Usama Ibn Munqidh. Des enseignements de la vie. Souvenir d'un gentilhomme syrien du temps des croisades*, Paris 1983.

PERROT C., *Les Anyi-Ndenye et le pouvoir aux XVIIIème et XIXème siècles*, Paris 1982.

ROSET J.P., "La période des chars et les séries de gravures ultérieures dans l'Air, au Niger. *L'arte e l'ambiente del Sahara preistorico: dati e interpretazioni*", *Memorie della Società Italiana di Scienze Naturali e del Museo Civico di Storia Naturale di Milano*, Volume XXVI, pp. 431-446.

STRIEDTER K., *Felsbilder der Sahara*, Frobenius Institut, 1984.

VANSINA J., *Art History in Africa*, 1984.

VERNET R., "Le site rupestre d'El Rhallouiyi (Adrar de Mauritanie)", *Dossiers et recherches sur l'Afrique*, UPR 311 CNRS, 1993, pp. 125-142.

Voyages en Egypte entre 1482 et 1697 publiés par l'Institut Français d'Afrique orientale (Le Caire): voyageurs européens.

WEBB J.L.A. Jr., "The horse and slave trade between the western Sahara and Senegambia", *Journal of African History*, 1993, pp. 221-246.

WILLETT F., *Art africain*, Paris 1990 (original anglais: *African Art*, Londres 1971).